

Oragroup
Un résultat net consolidé en hausse de 47%
 • (Page 04)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

France

Les députés volent au secours de la presse

L'Assemblée nationale a voté mardi 30 juin des mesures de soutien à la presse, avec un crédit... • (Page 08)

Business

Kim Kardashian devient milliardaire

La femme d'affaires est désormais la plus riche de la famille, après que le groupe... • (Page 08)

ECOBANK / 32ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE • (Page 03)

Les résolutions approuvées



Marché financier régional

Le Togo va à la conquête de 30 milliards FCFA

L'Etat du Togo à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère... • (Page 02)

Fonds national de solidarité

Plus de 200 milliards mobilisés

Dans son adresse à la nation le 1er avril dernier, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé... • (Page 11)

Post-Covid-19

Les PME ont besoin de restructuration financière

Le partenariat « Making Finance Work for Africa » (MFW4A) a organisé, le 25 juin 2020... • (Page 06)

Football

Emmanuel Adebayor ne retournera pas au Paraguay

A peine arrivé, déjà reparti : la situation sanitaire au Paraguay aura eu raison du passage d'Emmanuel... • (Page 11)



Financement du MIFA • (Page 04)

14 milliards FCFA à 144 000 acteurs agricoles togolais

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Marché financier régional

Le Togo va à la conquête
de 30 milliards FCFA

L'Etat du Togo à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances, pour sa première sortie sur le Marché financier régional (MFR) au titre du second semestre 2020, sollicite auprès des investisseurs, un montant 30 milliards FCFA le 10 juillet prochain.



• Kodji GATOR JOE

La levée de fonds s'effectue à travers deux émissions simultanées d'obligations de 3 et 5 ans, rémunérées respectivement aux taux annuels de 6,15% et 6,4% et de nominal 10 000 FCFA. Selon les notes fournies par l'Agence Umoa-Titres, la présente émission d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMO) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo. Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.

Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année. L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO. Les Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Togo et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat. L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont: -les établissements de crédit; -les organismes financiers régionaux; -les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI); -les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication. Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux

de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation. Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013. Les revenus perçus sur Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Togo. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence. L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

AUX DÉCIDEURS...

Novissi, un modèle
pour l'Afrique

L'objectif de toute politique économique est de toucher le plus possible de personnes ciblées afin de leur insuffler les bonnes habitudes. Plusieurs domaines de la politique publique en Afrique pourraient s'inspirer du programme Novissi mis en œuvre au Togo dans le cadre d'une réponse apportée par les autorités du pays pour soulager les populations au cours de crise sanitaire liée au coronavirus.

La subvention est une mesure budgétaire visant à encourager une activité, à apporter davantage d'équité dans un secteur ou à corriger certaines imperfections du marché. Si l'on prend l'exemple des subventions dans le secteur de l'énergie en Afrique, à défaut de pouvoir alléger les prix uniquement pour les couches les plus pauvres, la subvention est appliquée sur le kilowatt-heure sans discrimination possible suivant le niveau de revenu des ménages. En Afrique subsaharienne, les subventions sur le prix de l'électricité représentent environ 2 % du total mondial (qui est d'environ 104 milliards de dollars en 2015) ce qui est équivalent à 5,5 % des recettes publiques et occupe 1,5 % du PIB de la sous-région. Malgré les nombreux appels à réformer les politiques de subvention pour améliorer leur ciblage et contenir leur impact sur les budgets des États, les avancées restent minces.

Lancé en avril 2020 par le gouvernement togolais, le programme Novissi (un terme qui signifie solidarité en éwé, la langue majoritaire dans le sud du pays) assure un transfert monétaire direct aux ménages ayant perdu tout ou partie de leurs revenus à cause de l'impact de la pandémie du Covid-19. Ce programme, dont le caractère innovant a été salué par les prix Nobel d'économie 2019 Abhijit Banerjee et Esther Duflo, vise à répondre à un certain nombre de défis auxquels sont confrontés la plupart des pays en développement, notamment en Afrique.

La rapidité fait aussi la simplicité du processus. En effet, le croisement de deux bases de données, celle des titulaires d'un abonnement de téléphonie mobile et celle du fichier électoral, permet de dispenser les candidats de fournir tout document administratif en format papier, simplifiant grandement la procédure d'accès aux plus vulnérables. Les éléments d'innovation introduits dans le cadre de son opérationnalisation font de Novissi un programme qui peut servir de base à une redéfinition des politiques économiques dans les économies en développement. Exemple à suivre...

• Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Ecobank / 32ème Assemblée Générale Ordinaire

Les résolutions approuvées

La ville de Lagos au Nigéria, a abrité, mardi 30 juin 2020, la 32ème Assemblée Générale Ordinaire (AGO) suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la maison-mère du Groupe Ecobank. Au terme des travaux, les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions lors de l'AGO.

● Joël YANCLO

Les actionnaires ont été satisfaits des progrès de ETI en 2019 et ont approuvé toutes les résolutions lors de l'AGO, qui prévoyaient l'élection de deux nouveaux administrateurs - le Professeur Enase Okonedo et M. Simon Dornoo. Professeur Enase Okonedo remplacera Mme Arunma Oteh qui a démissionné du Conseil d'Administration. Les actionnaires ont également ratifié la cooptation en tant qu'administrateurs, de M. Deepak Malik, proposé par Arise B.V, Mme Zanele Monnagotla, proposée par Public Investment Corporation et le Dr George Agyekum Donkor, en qualité de représentant permanent de la Banque pour l'investissement et le développement de la CE-DEAO. Les mandats des cabinets Deloitte & Touche (Nigéria) et Grant Thornton (Côte d'Ivoire) en tant que co-auditeurs ont été renouvelés. L'AGO a été suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle les actionnaires ont voté pour l'annulation de la résolution sur la consolidation des actions, approuvée



précédemment le 17 juin 2016. Les actionnaires ont également voté en faveur de la modification des statuts de ETI, notamment l'ajout de la possibilité de tenir à l'avenir, les assemblées générales par des moyens de communication électronique. Toutes ces résolutions ont été approuvées, mardi 30 juin 2020 à Lagos au Nigéria par les actionnaires d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la maison-mère du Groupe Ecobank, la banque panafricaine principale avec des opérations bancaires dans 33 pays, qui y a tenu sa 32ème Assemblée Générale Ordinaire (AGO) suivie

d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Pour la première fois dans l'histoire de ETI et conformément aux mesures préventives visant à freiner la propagation de la COVID-19, la participation aux assemblées générales s'est faite principalement par procuration conformément aux statuts de la Société.

Déclarations d'Emmanuel Ikazoboh et Ade Ayeyemi

Dans le communiqué de presse ayant sanctionné les assises, le Président du Groupe, Emmanuel Ikazoboh a indiqué : « Nous sommes dans la dernière

phase de notre parcours de cinq ans « La Feuille de route du Leadership », conscient d'avoir établi de manière effective les aspects ci-après : de meilleurs fondements commerciaux et opérationnels, le leadership dans une gamme de produits digitaux évolutifs, de solides processus de gouvernance d'entreprise et une discipline durable dans la gestion des dépenses. Nous continuons à œuvrer pour accélérer un retour sur investissement supérieur au coût du capital dans l'ensemble du Groupe en dépit des conditions économiques difficiles, notamment celles liées à la

COVID-19, tout en poursuivant notre engagement à conduire le développement économique et l'intégration financière du continent. C'était ma dernière assemblée générale, puisque je suis arrivé au terme de mon mandat d'Administrateur et de Président. Au moment où je me retire, je voudrais dire que cela a été pour moi un privilège d'avoir servi cette grande institution et je suis particulièrement fier de ce que nous avons accompli. Je suis davantage assuré et confiant que mon successeur au poste de Président, M. Alain Nkontchou continuera à conduire le Conseil d'administration dans son parcours vers le leadership. Le monde a les yeux fixés sur l'Afrique et nous sommes en train de positionner cette banque d'une manière qui lui permettra de continuer de mettre en œuvre ses engagements à l'égard du développement du continent. Je compte demeurer un ambassadeur déterminé de cette grande institution et de ses idéaux. » Ade Ayeyemi, Directeur général du groupe Ecobank, a déclaré : « Je voudrais en tout premier lieu rendre hommage à notre Président sortant, M.

Emmanuel Ikazoboh, qui a servi le Groupe avec diligence au cours de son mandat. Au nom de la Direction Générale, j'exprime notre immense admiration pour l'intendance, les conseils, l'expertise stratégique et la surveillance inestimables qu'il a si volontiers fournis. Je profite également de l'occasion pour féliciter et souhaiter la bienvenue à bord à notre nouveau président, M. Alain Nkontchou, et me réjouis de collaborer avec lui pendant son mandat à la tête du Conseil. 2019 a été une année de progrès substantiels pour le Groupe sur plusieurs fronts alors que nous avons élargi notre gamme de produits innovants avec notre plateforme d'applications bancaires de base, mise à niveau ; l'augmentation du nombre de clients ; la création de nouveaux partenariats et le lancement de programmes pour transformer l'expérience client et intégrer la bonne conduite, la culture et l'éthique dans toute l'organisation. Chacun de nos trois secteurs d'activité a amélioré sa rentabilité et positionné Ecobank pour un succès durable à long terme. Aux lendemains de la fin de l'année, l'efficacité de notre écosystème numérique a été mise en évidence au milieu des défis mondiaux actuels de la pandémie de Covid-19, nous permettant de fournir une continuité de service à nos clients. Le virus a des effets dévastateurs et perturbe gravement les familles, les entreprises et les économies dans les pays de notre implantation en Afrique subsaharienne où nous continuons à fournir notre soutien indéfectible dans ces circonstances sans précédent et extrêmement difficiles. »



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Financement du MIFA

14 milliards FCFA à 144 000 acteurs agricoles togolais

Au Togo, le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA), construit sur le modèle du NIRSAL nigérian, a déjà permis d'allouer plus de 14 milliards FCFA à 144 000 acteurs agricoles togolais, dont 125 000 producteurs depuis sa mise en œuvre en 2018.

● Nicole ESSO

Outil innovant de financement et de structuration du secteur agricole, lancé le 25 juin 2018 par le Président de la République, Faure Gnassingbé, le MIFA s'est en effet rapidement révélé efficace. Ainsi sur ses deux années d'intervention, le mécanisme a actionné plusieurs leviers comme la facilitation du secteur par les institutions financières naguère frileuses, le renforcement de capacité des acteurs, et la structuration des différents maillons en vue de répondre aux besoins du marché. Résultat, plus de 14 milliards FCFA ont ainsi été alloués par une dizaine d'institutions financières nationales (Ecobank, BOA, Orabank, Sunu Bank, UTB, BTCI, SOGEMEF, FUCEC, Afri-



● Aristide Agbossoumonde, Dg, MIFA

can Lease Togo) à 144 000 acteurs agricoles dont 125 000 producteurs. A cela s'ajoutent les appuis financiers et techniques de partenaires internationaux comme le FIDA, la BAD ou le Fonds Khalifa. Ces interventions ont permis la création de près de 163 000 emplois directs et indirects sur tout le terri-

toire. Par ailleurs, le Mécanisme qui, fort de son succès, a été transformé en une Société Anonyme (SA) doté d'un capital de 10 milliards FCFA, a procédé à la structuration de 124 milliards de francs CFA de marchés viables liés à la production et à la transformation sur toutes les filières. Pour

l'année en cours, déjà sévèrement marquée par

la situation épidémique, le Mifa intensifie ses actions en faveur du secteur durement éprouvé. Des dispositions ont été ainsi prises avec l'appui du gouvernement, pour fluidifier le déplacement des produits agricoles qui sont généralement des denrées périssables. Le Mécanisme a participé à la mise en route du Plan de riposte du gouvernement pour le secteur, et a facilité l'accès des petits producteurs des filières stratégiques aux intrants. Mieux, sur un objectif de financement de 50 milliards FCFA à faciliter en

2020, pour 400 000 acteurs (avec pour ambition la création de 450 000 emplois), le Mifa a déjà introduit un portefeuille de projets d'une valeur de 30 milliards FCFA auprès des institutions financières partenaires. Pour Aristide Agbossoumonde, DG du mécanisme, les autorités feront le nécessaire pour que la crise sanitaire n'ait pas d'impact. Le Mifa renforcera même sa présence au sein du monde paysan, à travers la création d'antennes préfectorales afin d'être au plus près des différents acteurs.



Oragroup

Un résultat net consolidé en hausse de 47%

Les résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019, présenté à l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 juin 2020 révèlent que le groupe bancaire Oragroup a enregistré un résultat net consolidé de 18,3 milliards FCFA en forte hausse de 47%.

● Bernard AFAWOUBO

La Banque basée au Togo, plus précisément dans la capitale Lomé a annoncé un total bilan à 2634, 3milliards FCFA soit une progression de 22% par rapport à l'année 2018 avec un produit net de 146,9 milliards de francs CFA (+16%). En effet, les dépôts des clients de l'ensemble du réseau Orabank s'élèvent à 1 822,5 milliards et les créances sur la clientèle à 1 366,2 milliards soit une hausse respective de 25%



et 13%. A en croire Ferdinand Ngon Kemoum, Directeur général d'Oragroup, l'année 2019 a consacré la stratégie de croissance exemplaire

du groupe bancaire sur 10 ans, avec des activités toujours en hausse, une

performance et un objectif de rentabilité renforcés. Cette évolution financière a également été soutenue par le renforcement de nos équipes et le développement de leur réseau d'agences pour leur assurer plus de proximité avec leurs clients et partenaires qui sont leur raison d'être. Par ailleurs, l'exercice a également été marqué par l'annonce d'un nouvel actionnaire, l'institut de Prévoyance Sociale-caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE) de Côte d'Ivoire qui a

acquis des parts du fonds d'investissement panafricain Emerging Capital Partners (ECP). La signature de l'accord de cession partielle a eu lieu le 21 Novembre 2019. Rappelons que le groupe présent dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale s'est illustré en 2019 par une introduction en bourse, la plus importante depuis la création de la BRVM en 1998, à hauteur de 20% du capital. C'était au cours de la cérémonie de première cotation organisée à Lomé le 16 Avril 2019.

acquis des parts du fonds d'investissement panafricain Emerging Capital Partners (ECP). La signature de l'accord de cession partielle a eu lieu le 21 Novembre 2019. Rappelons que le groupe présent dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale s'est illustré en 2019 par une introduction en bourse, la plus importante depuis la création de la BRVM en 1998, à hauteur de 20% du capital. C'était au cours de la cérémonie de première cotation organisée à Lomé le 16 Avril 2019.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



Thème

La personnalité de l'entrepreneur et le projet d'entreprise

Jeudi 09 juillet 2020

à partir de 15h
Participez gratuitement sur
ZOOM



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

HAAC

COMMUNIQUE N°18/HAAC/20/P

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

Il a été donné à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), garante de la liberté et de la protection de la presse ainsi que des autres moyens de communication de masse, de constater que des personnes mal intentionnées, tirant profit du développement des technologies de la communication, notamment de l'internet, s'adonnent au piratage des contenus audiovisuels et des œuvres de l'esprit en proposant leur réception à des tiers en toute illégalité.

Ces personnes, liées à des opérateurs étrangers véreux qui leur fournissent des équipements techniques, piratent les programmes télévisuels protégés par des droits et diffusés par des sociétés régulièrement installées au Togo, notamment la société CANAL +, et qui sont reçus par abonnement. Ce piratage a pour conséquences non seulement un manque à gagner important sur ces sociétés, mais surtout des pertes de ressources fiscales pour le Trésor public.

Le Président de la HAAC tient à rappeler que la diffusion publique ou à des tiers, par quelque moyen technique que ce soit, de programmes audiovisuels protégés, est soumise à une autorisation et à la signature d'une convention d'exploitation avec la HAAC.

A ce jour, seules les sociétés Canal + et New World TV sont autorisées à diffuser des programmes et contenus audiovisuels protégés et à les mettre à la disposition du public par voie d'abonnement.

Toute diffusion de programmes audiovisuels ou radiophoniques protégés est, d'une part passible de sanctions de la HAAC et constitue, d'autre part, un délit de contrefaçon, puni par le Code pénal togolais d'une peine d'emprisonnement pouvant aller à dix (10) ans et d'une amende à trente millions (30.000.000) de francs CFA en cas de récidive, sans compter la confiscation des biens et recettes induites par cette activité.

La HAAC invite, par conséquent, les personnes qui s'adonnent à cet exercice hors du cadre légal à cesser immédiatement leurs activités qui non seulement portent atteinte à l'ordre public et préjudice à l'économie nationale, mais encore aux intérêts d'opérateurs économiques régulièrement installés.

Fait à Lomé le 26 JUIN 2020

Pitelounani TELOU

Post-Covid-19

Les PME ont besoin de restructuration financière

Le partenariat « Making Finance Work for Africa » (MFW4A) a organisé, le 25 juin 2020, un webinaire sur « le financement des petites et moyennes entreprises dans le contexte du Covid-19 », au cours duquel les participants ont souligné la nécessité d'aider à la restructuration financière et au repositionnement stratégique des PME après la crise.

• Nicole ESSO

La pandémie de Covid-19 s'accompagne, dans de nombreux pays, d'un ralentissement sans précédent de l'activité économique et des flux commerciaux. De nombreuses entreprises, en particulier les PME, fonctionnent en situation d'inquiétude, au ralenti, ou ont même fermé temporairement et risquent la faillite. Les PME en Afrique pourraient avoir perdu entre 20 et 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2020. Afin de débattre des défis liés au financement des PME dans le contexte du Covid-19, le partenariat MFW4A a organisé ce panel, qui a réuni des institutions financières avec des représentants de banques et de fonds de capital-investissement. Le webinaire



a permis d'échanger sur les défis actuels et les approches réussies en matière de financement de PME en Afrique dans ce contexte. La rencontre virtuelle a également permis d'échanger sur les opportunités qu'offrent les solutions numériques. Tout en rappelant le caractère salutaire des mesures de sou-

ten prises par les États, les banques centrales, les institutions financières de développement et les institutions financières en faveur des entreprises et des PME afin de résorber leurs difficultés immédiates, les panélistes ont insisté sur la nécessité de mesures complémentaires. Au-delà des besoins immé-

diats en matière de financement de la trésorerie notamment, de report d'échéances, il serait judicieux d'encadrer davantage les PME dans la gestion de crise, la restructuration financière et le repositionnement stratégique après la crise. Par ailleurs, la crise s'est accompagnée d'une accélération de la numérisation

à laquelle les PME doivent s'adapter, notamment celle du secteur bancaire, des processus de capital-investissement, du « e-gouvernement ». Plusieurs personnalités ont participé à ce webinaire. Outre le directeur général de la BICIGUI Groupe BNP Paribas, Denis Rubrice, le panel a accueilli le directeur géné-

ral de Partech, Cyril Colton, celui d'Azur Partners, Tarik Haddi, le président du groupe Investisseurs & Partenaires et ancien directeur général de l'Agence française de développement, Jean-Michel Severino, et le directeur de la clientèle des particuliers et professionnels de la Banque malienne de solidarité, Almoustapha Touré. Le Partenariat « Making Finance Work for Africa » est une initiative visant à soutenir le développement des secteurs financiers africains. Nous sommes une plateforme unique pour les gouvernements africains, le secteur privé et les partenaires au développement dans la coordination des projets de développement du secteur financier à travers le continent, afin d'éviter la duplication et de maximiser l'impact de développement.

Matière première

Le prix du cobalt poursuit sa tendance à la baisse

Le prix du cobalt dégringole depuis plusieurs mois à cause de la baisse des ventes de véhicules électriques. Cette tendance baissière devrait se poursuivre en raison du ralentissement de la demande du secteur aéronautique, où le métal est utilisé pour les aubes des turbines dans les réacteurs.



Le prix du cobalt est sur une tendance à la baisse depuis plusieurs mois, et cela s'est accentué avec la pandémie de Covid-19. Le métal

a chuté de 15 % depuis février pour s'établir autour de 30 000 \$ la tonne, alors que se présentent de nouvelles inquiétudes liées à la chute de la demande pour les

aubes des turbines à réaction. Alors que la pandémie de Covid-19 a cloué les avions au sol, les compagnies aériennes enregistrent des pertes, et certaines à l'image de Qatar Airways ou Singapour Airlines, envisagent de reporter leurs achats de nouveaux avions. La demande du secteur de l'aéronautique s'établira à 4442 t cette année, soit une baisse de 18 % par rapport à 2019, a déclaré George Heppel, un analyste chez CRU Group cité par Reuters. Cette situation vient s'ajouter à la baisse de la demande déjà enregistrée dans le secteur des véhicules élec-

triques, faisant monter d'après l'expert, l'excédent total de cobalt à 6300 t cette année. Si les ventes de voitures devraient bientôt repartir à la hausse, cela ne devrait toutefois pas suffire à rééquilibrer le marché. Avec de telles perspectives, c'est la RDC, premier producteur mondial, qui a de nouvelles raisons de s'inquiéter à un moment où son économie est déjà durement touchée par la crise sanitaire. Le temps où le métal se négociait à 90 000 \$ la tonne semble désormais bien assez loin.

Avec Agence Ecofin

Aquaculture

Le Niger adopte une stratégie de développement durable



Le gouvernement a adopté une Stratégie nationale de développement durable de l'aquaculture et son plan d'action (SNDDA) pour la période 2020-2035. Il est question pour le Niger de créer une niche d'opportunités grâce à la production animale et végétale aquatique pour lutter contre l'insécurité alimentaire. L'objectif étant de faire la promotion de l'aquaculture commerciale et d'attirer des investissements, avec pour vision « un sous-secteur aquacole durable et compétitif, qui contribue à la souveraineté alimentaire et nutritionnelle et à la création d'emplois décents pour les jeunes nigériens à l'horizon 2035 », soutient le gouvernement. Cette stratégie se fonde sur les réalités actuelles et les perspectives de développement durable de l'économie nationale. Car, selon les autorités, l'agriculture et l'élevage dont dépend plus de 80 % de la population, sont fortement affectés par les sécheresses récurrentes,

les changements climatiques, la désertification, la pression démographique et le niveau élevé de pauvreté des populations. Ces facteurs qui accélèrent la dégradation des ressources naturelles en général et les ressources aquacoles en particulier, exposent ainsi les populations à l'insécurité alimentaire et conduisent à la migration de milliers de jeunes vers d'autres destinations. La SNDDA s'articule autour des quatre axes stratégiques prioritaires. Notamment, assurer les conditions juridiques, réglementaires, institutionnelles et fiscales attractives pour des investissements nationaux et étrangers dans l'aquaculture commerciale et les chaînes de valeur relatives au Niger. Aussi, renforcer les facteurs physiques et organisationnels des productions aquacoles ; promouvoir les chaînes de valeur du poisson d'aquaculture ; et enfin, développer le capital humain dans l'aquaculture et ses chaînes de valeur.

Avec Niamey et les 2 jours

Côte d'Ivoire

Le prix du carburant en hausse de 20 Fcfa

Le prix du carburant est en hausse de 20 Fcfa pour le mois de juillet 2020 en Côte d'Ivoire, a appris APA, mardi, de source officielle dans la capitale économique ivoirienne.

Le prix maxima de détail des produits pétroliers, arrêté par la direction générale des hydrocarbures, pour la période du 1er au 31 juillet 2020, montre une légère hausse des coûts du carburant. Le super sans plomb passe de 580 Fcfa le litre à 600 Fcfa/litre. Le prix du gasoil affiche également 600 Fcfa/litre contre 580 Fcfa/litre pour le mois de juin 2020.

Le pétrole lampant, lui, reste inchangé à 555 Fcfa le litre à l'ambiant. Ce produit, en raison du manque de couverture



de l'électricité dans certaines zones rurales du pays, est beaucoup utilisé dans des campagnes et des villages. Les prix du gaz butane, pour le mois de juillet 2020, enregistrent également

une légère augmentation. Mais, la bouteille de gaz de 6 Kg (B6), elle, demeure stable à 2 000 Fcfa, alors que toutes les autres bouteilles connaissent un relèvement de prix. La bouteille de gaz

de 12,5 Kg (B12,5) passe de 4 750 Fcfa à 5200 Fcfa, en hausse de 450 Fcfa, la B15 Kg de 5 700 Fcfa à 6 275 Fcfa, en hausse de 575 Fcfa, la B17,5 Kg de 6 650 Fcfa à 7325 Fcfa, en hausse de 675 Fcfa, la B25 Kg de 9 500 Fcfa à 10 450 Fcfa, en hausse de 950 Fcfa. L'ajustement des prix des produits pétroliers en Côte d'Ivoire se fait chaque mois conformément aux dispositions du mécanisme automatique des prix des hydrocarbures sur le marché mondial.

Avec Abidjan.net

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Variation Jour ↑ 0,33 %

Variation annuelle ↓ -15,42 %

N° 124

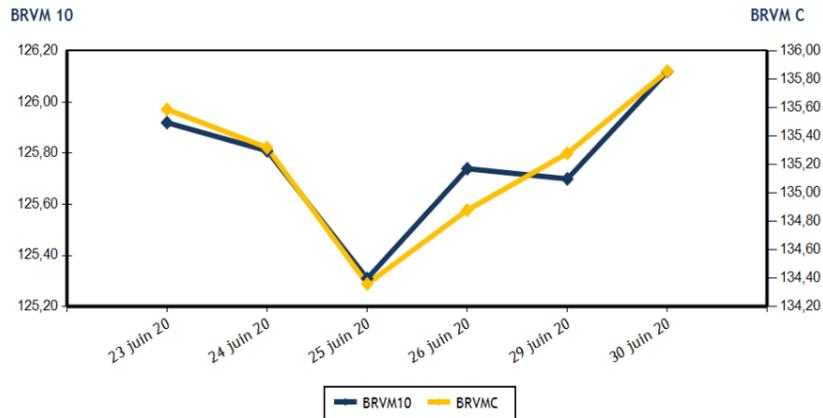
mardi 30 juin 2020

Site : www.brvm.org

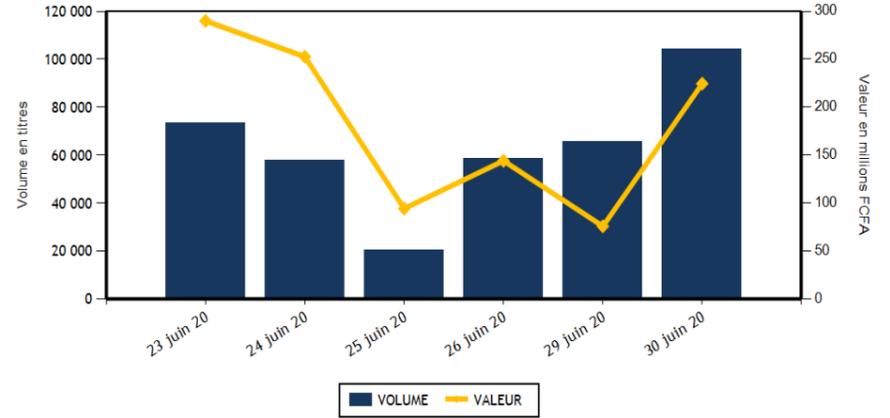
Variation Jour ↑ 0,43 %

Variation annuelle ↓ -14,68 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 081 994 828 131	0,43 %
Volume échangé (Actions & Droits)	99 009	50,96 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	173 366 746	128,30 %
Nombre de titres transigés	34	-5,56 %
Nombre de titres en hausse	15	7,14 %
Nombre de titres en baisse	8	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	11	10,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 116 367 911 385	-0,20 %
Volume échangé	5 122	
Valeur transigée (FCFA)	51 223 888	
Nombre de titres transigés	5	
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	3	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	1 935	7,50 %	-25,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	580	7,41 %	-4,13 %
TOTAL CI (TTLC)	1 465	7,33 %	-13,82 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	485	6,59 %	11,49 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 400	6,46 %	-18,84 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	1 000	-5,21 %	-42,03 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	2 400	-2,83 %	-14,89 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 485	-1,98 %	-3,88 %
BICI CI (BICC)	4 295	-1,83 %	-36,84 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	650	-1,52 %	-18,75 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	34,49	0,97 %	-8,42 %	20 920	17 204 805	68,22
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	397,23	0,23 %	-19,81 %	10 305	39 548 695	8,58
BRVM - FINANCES	15	54,19	-0,20 %	-11,15 %	32 896	92 325 791	6,03
BRVM - TRANSPORT	2	323,80	0,00 %	-11,71 %	3 560	4 871 820	7,65
BRVM - AGRICULTURE	5	66,75	3,86 %	-22,28 %	1 244	1 418 765	6,26
BRVM - DISTRIBUTION	7	235,31	3,72 %	-7,09 %	30 084	17 996 870	10,80
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	289,96	0,00 %	-4,08 %	0	0	3,65
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,41	
Taux de rendement moyen du marché	9,59	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,18	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	68	
Volume moyen annuel par séance	2 543,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	3 843 922,18	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	5,11	
Ratio moyen de satisfaction	50,25	
Ratio moyen de tendance	984,04	
Ratio moyen de couverture	10,16	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,33	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 22 66 85 / 86 - Fax : +225 20 22 66 84 - Mail : brvm@brvm.org - Site Web : www.brvm.org

France

Les députés volent au secours de la presse

L'Assemblée nationale a voté mardi 30 juin des mesures de soutien à la presse, avec un crédit d'impôt pour inciter les ménages à s'abonner à un journal.



L'Assemblée nationale a voté mardi soir des mesures pour soutenir la presse avec un crédit d'impôt pour un premier abonnement à un journal, ainsi que des dispositions ciblant les salariés et les soignants, dans le cadre du troisième budget rectificatif face à la crise du coronavirus. Les députés ont donné leur aval à un amendement gouvernemental qui prévoit un crédit d'impôt à destination des ménages, sous conditions de ressources, pour un premier abonnement à un titre de presse d'information politique et générale. D'un montant maximum de 50 euros et accordé une seule fois, il sera égal à 50% des dépenses effectivement supportées.

«C'est un engagement du président de la République en direction de la presse, secteur qui souffre énormément et qui n'a pas forcément bénéficié de toutes les aides» pendant la crise du coronavirus, a souligné la secrétaire d'Etat à l'Economie Agnès Pannier-Runacher. Accessible jusqu'à la fin 2022, le crédit d'impôt sera réservé aux foyers dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 24.000 euros, ce seuil ayant été revu par les députés alors que le gouvernement avait initialement prévu 10.000 euros. Cette limite sera majorée de 25 % par demi-part supplémentaire de quotient familial. Le crédit d'impôt concernera un abonnement à un journal, une publication

périodique ou un service de presse en ligne qui «présente le caractère de presse d'information politique et générale». Via un sous-amendement LREM, les députés ont étendu le champ d'application du dispositif aux abonnements à des publications trimestrielles. L'amendement gouvernemental n'a pas fait l'unanimité. Charles de Courson (Libertés et Territoires) a notamment ironisé sur la «coïncidence» d'un amendement instaurant «un petit système» pour «faire croire qu'on soutient la presse» valable jusqu'en 2022, année de l'élection présidentielle. Les députés ont par ailleurs donné leur feu vert, comme en commission, au possible versement jusqu'en décembre

d'une prime exceptionnelle par les entreprises à leurs salariés. Cette prime pouvant atteindre jusqu'à 1.000 euros, exonérée de cotisations sociales et de prélèvements fiscaux, avait été créée fin 2018 pour répondre à la colère des «gilets jaunes». Elle devait arriver à échéance au 31 août. Notant le consensus régnant et soulignant le contexte exceptionnel lié au coronavirus, Mme Pannier-Runacher a émis un avis de «sagesse».

Des dispositions votées aussi pour les soignants

Les députés ont également étendu aux établissements privés de santé des exonérations d'impôt sur le revenu ou de cotisations sur des primes exceptionnelles versées aux soignants engagés dans la lutte contre le coronavirus. Les associations du secteur social et médico-social pourront également être concernées. Plus tôt, des amendements pour rendre à nouveau éligibles les ménages les plus aisés au crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) pour les travaux de rénovation énergétique de leur logement, avaient en revanche été rejetés au terme d'un vif débat.

Capital.fr

Dettes publiques

La Cour des comptes appelle à un effort « dans la durée »

Le scénario le plus optimiste de reprise ne permettrait à la France de retrouver son niveau d'endettement d'avant la crise qu'en 2030.



La dépense publique doit être maîtrisée. Tel est le message que souhaite faire passer la Cour des comptes. Le gouvernement ne doit pas attendre pour programmer «dans la durée» l'effort de désendettement des finances publiques, prévient ce mardi la Cour, alors que la dette publique va s'envoler cette année sous l'effet de la crise provoquée par la pandémie de Covid-19. Tandis que le gouvernement compte sur le rebond de la croissance dès l'an prochain pour réduire la dette et exclut par exemple toute hausse d'impôts, la Cour juge indispensable un «effort de redressement», notamment sur les dépenses publiques, dans son rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques. «Le rééquilibrage spontané des comptes publics ne sera, selon toute vraisemblance, que très partiel : sans action de redressement, le déficit risque d'être durablement très élevé (...). La trajectoire de la dette ne serait alors pas maîtrisée», préviennent ainsi les sages de la rue Cambon.

Une récession attendue à - 11 %

Le gouvernement s'attend cette année à une récession historique de -11 %, avec un gonflement de la dette publique à près de 121 % du produit intérieur brut (PIB), avant un rebond de l'économie l'an prochain. Mais pour la Cour, «il ne faut pas tout attendre» de la croissance, car même le scénario le plus optimiste d'une reprise rapide ne permettra pas à la France de retrouver son niveau d'endettement d'avant la crise d'ici à 2030. Et celui-ci, avoisinant les 100% du PIB était déjà jugé préoccupant avant la crise. «La France n'a pas abordé cette crise avec des finances publiques restaurées», note la Cour, pointant une «fatigue budgétaire» récurrente des différents gouvernements qui ont peu réduit la dépense publique et le déficit. Mais elle ne défend pas un serrage de vis immédiat : l'effort «ne doit pas être trop brutal pour ne pas casser la reprise, mais il doit

être poursuivi avec constance pour obtenir des résultats tangibles», estime-t-elle. Elle appelle ainsi le gouvernement à définir une trajectoire de désendettement dans la future loi de programmation des finances publiques «au plus tard» au printemps prochain. Cela permettrait aussi à la France de montrer à Bruxelles, la capitale européenne, sa bonne volonté. Cette trajectoire devra notamment prévoir un «examen en profondeur» des dépenses publiques, pour privilégier les dépenses d'investissement, notamment dans la transition écologique et la santé, en parallèle d'un «effort accru de maîtrise des autres dépenses».

La France dans une situation difficile si les taux remontent

Par ailleurs, «si de nouvelles baisses de prélèvements devaient être envisagées (...) elles devraient s'accompagner de hausses d'autres prélèvements ou de suppressions de niches ou trouver leur contrepartie dans un effort encore accru de maîtrise de la dépense». Le gouvernement prévoit par exemple de diminuer les impôts de production qui pèsent sur les entreprises dans le cadre de son plan de relance attendu à la rentrée. Pour la Cour, les mesures de ce plan devront être «temporaires» et ciblées, sans financement par un surcroît d'endettement. Les conditions de taux d'intérêt bas sont «favorables» à de telles décisions, plaide-t-elle, alors qu'il y a un risque sur la «soutenabilité» de la dette en cas de remontée des taux, ainsi que d'aggravation de l'écart avec les autres pays de la zone euro, en particulier l'Allemagne, dont l'endettement avoisinait les 60 % du PIB fin 2019. Dans cette hypothèse, «si elle n'avait pas entre-temps diminué son endettement public rapporté au PIB, la France se retrouverait dans une situation très difficile», avec le risque d'une envolée encore plus massive de sa dette et des difficultés pour la financer.

LePoint.fr

Business

Kim Kardashian devient milliardaire

La femme d'affaires est désormais la plus riche de la famille, après que le groupe américain de cosmétiques Coty a pris 20% de participation dans ses produits de beauté.

Le groupe américain de cosmétiques Coty a pris 20% de participation dans les produits de beauté de Kim Kardashian West – la marque KKW –, valorisant cette activité de la star de télé-réalité, femme d'affaires et épouse de Kanye West à 1 milliard de dollars. Coty va payer 200 millions de dollars (un peu moins de 190 millions de francs au cours du jour) et ensemble le groupe de cosmétiques et Kim Kardashian West «vont concentrer leurs efforts pour entrer dans de nouvelles catégories de produits et mener une expansion mondiale au-delà de ses lignes de produits existantes», souligne un communiqué de Coty. Kim Kardashian West et son équipe «vont diriger tous les efforts créatifs en terme d'initiatives sur les produits et la communication, pour s'appuyer sur ses capacités remar-



quables de parler à une audience mondiale à travers les réseaux sociaux», souligne Coty.

Coty déjà avec Kylie Jenner

De fait Kim Kardashian s'est bâti un empire en exploitant le succès phénoménal de la série de télé-réalité «Keeping Up

with the Kardashians», qui depuis 2007 plonge les téléspectateurs dans la vie de la mère et des soeurs Kardashian et Jenner. Elle peut se vanter d'avoir 177 millions de followers sur Instagram seul et 300 millions sur l'ensemble des plateformes où elle est présente. C'est le deuxième investissement de Coty dans le phénomène

créé par la famille Kardashian - Jenner. En janvier déjà, Coty avait acheté 51% des parts dans les marques de Kylie Jenner, demi-soeur de Kim. Coty explique que l'investissement annoncé lundi s'inscrit dans le cadre de son recentrage sur les produits de beauté.

(ats/Le Matin)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Session du Comité des forêts de la FAO et Semaine mondiale des forêts	22 au 26 juin 2020	Rome (Italie)	Néant
14e réunion annuelle de la Revue économique portugaise 2020	3 juil. Au 5 juil	Porto, Portugal	Néant
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
Deuxième édition de la foire du Made in Côte d'Ivoire	22 au 26 juillet 2020	Abidjan Côte d'Ivoire	Néant
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Le pronostic est très réjouissant ! Il semble que l'argent cherchera à entrer dans votre escarcelle comme l'eau cherche à couler vers le bas, sans que vous ayez à faire quoi que ce soit de spécial pour provoquer l'événement.

Taureau : Beaucoup de choses devraient commencer aujourd'hui à se stabiliser. Quittez les sentiers de la routine et voyez grand. Mais n'hypothéquez pas l'avenir en vous lançant dans des dépenses inutiles.

Gémeaux : Votre équilibre financier ne devrait subir aucun changement, ni en bien ni en mal. Jupiter, qui vous est toujours favorable, vous aidera cependant à bénéficier d'une certaine chance et à faire les bons choix en matière d'achats ou de placements. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre banquier pour profiter de cette influence favorable.

Cancer : Les astres pourront provoquer quelques remous dans le secteur finances. Neptune, tout d'abord, vous mettra dans une situation confuse. Attention à tout ce qui manque de clarté et aux erreurs dans vos comptes. Jupiter, lui, sera beaucoup plus positif ; son intervention amènera des occasions nouvelles et vous aidera à redresser la barre.

Lion : Voici probablement l'une des meilleures journées pour effectuer d'importantes transactions financières ou traiter des affaires difficiles. Vénus vous donnera une lucidité à toute épreuve.

Vierge : Avec cet aspect de Saturne, vous devrez sans doute revoir votre budget à la baisse. Quelques natifs, tout en bénéficiant des mêmes revenus que dernièrement, décideront de diminuer leur train de vie pour des raisons idéologiques ou écologiques.

Balance : Cette fois, l'accent sera mis sur une de vos occupations préférées : gagner le plus d'argent possible. Vous aurez en effet de nouvelles possibilités de diversifier

ou d'accroître vos revenus. Les transactions financières seront excellentes.

Scorpion : Côté finances, cette position de Jupiter peut signifier que vous allez entrer dans une période un peu moins protégée que dernièrement. Cette journée ne sera pas marquée par de réels problèmes pécuniaires, ni même par une diminution de votre train de vie ; mais vous devez vous attendre à une relative stagnation de vos revenus, qui vont cesser d'augmenter pendant un certain temps. A vous de gérer votre budget en conséquence !

Sagittaire : Un remarquable courant de chance influera sur vos affaires matérielles. Ce sera le moment de saisir sans hésiter les bonnes occasions qui s'offriront à vous. Vous attirerez aussi des sympathies agissantes, ce qui vous permettra d'accéder tout naturellement à la réalisation de vos objectifs.

Capricorne : Vous ne pouvez pas espérer de cet aspect de Saturne une amélioration spectaculaire et rapide de votre situation matérielle. Il serait donc inutile de croire au père Noël, par exemple en tentant votre chance aux jeux de hasard. En revanche, c'est un aspect bénéfique qui vous protégera contre les risques d'effondrement de votre patrimoine, par exemple, contre la destruction de votre maison par le feu ou par l'eau.

Verseau : Vous devrez vous tourner vers des activités plus rentables sur le plan financier. Vous aurez de lourdes dépenses à subir et vous aurez beaucoup à faire pour améliorer votre confort domestique. Les questions d'argent vous rendront anxieux, et votre esprit sera accaparé par vos affaires.

Poissons : Attention aux problèmes matériels ! Evitez, autant que possible, d'effectuer des opérations financières importantes : vous serez mal conseillé et vous risquez de perdre de grosses sommes d'argent. Vous aurez en plus beaucoup de mal à équilibrer votre budget.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
 Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
 Email : leconomistetogo@gmail.com
 Site web : www.leconomistedutogo.com
 REC N°0602/11/12/19/HAAC
 Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
 Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press
Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé

Football

Emmanuel Adebayor ne retournera pas au Paraguay

A peine arrivé, déjà reparti : la situation sanitaire au Paraguay aura eu raison du passage d'Emmanuel Adebayor à l'Olimpia Asunción.

● Vivien ATAKPABEM

L'aventure entre Emmanuel Adebayor et l'Olimpia est déjà terminée. L'attaquant avait signé avec le club paraguayen le 11 février dernier et a participé à quatre rencontres avec le club d'Asunción, avant que la pandémie de Covid-19 ne mette fin à toutes les compétitions. Ensuite, Emmanuel Adebayor était rentré chez lui au Togo. Le retour en Amérique du sud semblait compliqué. « La situation sanitaire due au virus Covid-19 entraîne des risques pour la santé du joueur pour son retour dans notre pays, avec plusieurs vols, des mesures

de quarantaine, en plus des coûts logistiques élevés et de la situation économique que traverse le pays, à laquelle l'Olimpia n'échappe pas, qui nous obligent à prendre la meilleure décision pour garantir une relative stabilité économique », explique le club dans un communiqué. D'un commun accord, les deux parties ont donc décidé de mettre fin à leur collaboration. Pour rappel, L'Olimpia, quadruple champion en titre du Paraguay, a annoncé le 11 février 2020 la signature de l'attaquant togolais Emmanuel Adebayor, 36 ans, ancien joueur du Real Madrid et de Manchester City, afin qu'il dispute la Copa Libertadores

2020. « Bonjour à tous les fans de l'Olimpia. Merci pour tout. On se voit vendredi », avait dit l'attaquant togolais dans un message enregistré par son nouveau club, quadruple champion en titre du Paraguay. Adebayor a joué au côté de son ex-coéquipier à Manchester City, l'attaquant paraguayen Roque Santacruz, meilleur buteur de la saison 2019 dans le championnat local. Le Club Olimpia, un des clubs de la capitale Asunción, fait partie du groupe G de la Copa Libertadores, au sein duquel il devrait affronter les Brésiliens de Santos, le club argentin de Defensa y Justicia et les Equatoriens de Delfin. « Adebayor ne vient pas en



vacances », avait souligné le président de l'Olimpia, Marcos Trovato, après avoir

invité les supporters du club à la présentation de l'attaquant de pointe et des autres

recrues récentes, dont Derlis González, ancien attaquant du Dynamo Kiev.

Fonds national de solidarité

Plus de 200 milliards mobilisés

Dans son adresse à la nation le 1er avril dernier, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé en décrétant l'état d'urgence sanitaire, avait annoncé la création d'un Fonds national de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA. « Ce fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés », a précisé le locataire de la Marina.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la création de ce fonds national a reçu l'adhésion de bon nombre de Togolais, y compris ceux de la diaspora, surtout qu'il s'agit d'un fonds censé soutenir le financement des actions sanitaires, sécuritaires et sociales mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Des bonnes volontés ont mis la main à la pâte. Déjà deux semaines après la création de ce fonds, l'Union Européenne a versé plus de 6 milliards de F CFA dans la cagnotte. La France à travers son Agence Française de Développement vient d'injecter environ 2 milliards de F CFA dans la caisse de l'Etat. Des ministres du gouvernement Klassou et certains acteurs



politiques et autorités locales ont également contribué à cette levée de fonds. En dehors de ces fonds engrangés ça et là, certaines bonnes volontés ont fait de divers dons à l'Etat. Interrogé mardi sur l'ensemble des fonds collectés, le Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Ekpao Adjabo a laissé entendre qu'actuellement le pays a pu mobiliser un peu plus de 200 milliards de FCFA. « Aujourd'hui, nous

avons mobilisé un peu plus de 200 milliards. Mais les contributions des bonnes volontés (personnes physiques et morales nationales) tournent au tour de 2,5 milliards », a fait savoir Ekpao Adjabo. Rappelons que ce fonds national est destiné à financer les mesures socio-économiques prises pour amortir les effets de la crise sanitaire du Coronavirus au niveau des populations et des entreprises.

iciLome

Reto conso challenge

De l'argent frais mis en jeu

Rémi Komlan ADEGNON, fondateur et directeur du Centre agropastoral EMMA-NUEL-KOM (Caek-Sarl), une entreprise spécialisée dans la transformation des produits locaux va distinguer les consommateurs des concentrés de tomate RETO, qu'elle produit. Pour ce faire, le jeune entrepreneur togolais lance une campagne de consommation de ses produits dénommée «Reto Conso Challenge», un concept qui consiste à primer les consommateurs de ses concentrés de tomate. Interrogé par Vert-Togo, M. Rémi Adegnon explique qu'il s'agira pour le consommateur de maximiser l'achat au cours de la période allant du 30 juin au 30 septembre pour occuper soit la première, la deuxième ou la troisième place. Ainsi, le meilleur consommateur remportera une enveloppe de 100 000 F CFA, le deuxième 50 000 FCFA et le dernier 20 000 FCFA. Caek-Sarl initie ce concept pour encourager les clients fidèles et aussi les nouveaux consommateurs



des tomates Reto, made in togo à la consommation locale. Ce lancement intervient pour faire changer les habitudes de consommation des ménages togolais qui intègrent de plus en plus des dérivés de tomate comme les concentrés de tomates fabriqués à l'extérieur indique le jeune entrepreneur togolais. Cette année, le centre agropastoral Emmanuel Kom se donne pour objectif d'acheter au total 135 tonnes de tomates. Ceci dans le but de sauver les tomates qui pourrissent et qui

sont versées par terre compte tenu de la mévente dans les marchés. En 2019, son entreprise a consommé plus d'une dizaine de tonnes de tomates dans ladite préfecture qui ont été transformés à Vogan. Il faut noter que la tomate Reto est riche en vitamine A, B1, B3, B6, C K, en acide filioque, et en potassium. Elle contient aussi des nutriments importants pour l'organisme comme le magnésium, le phosphore et le cuivre.

Avec Vert-Togo

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE,
DES ARTS ET DE LA CULTURE
- ISMAC



VACANCES

Utiles

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

PIANO - GUITARE - BATTERIE - TROMPETTE
TROMBONE - SAXOPHONE - FLÛTES - PERCUSSION
SOLFÈGE - TECHNIQUE DE CHANT ET AUTRES
FAITES DE VOS ENFANTS DES MUSICIENS !

FRAIS | OPTIONS

40.000 FR\$

PAIEMENT PAR TRANCHE

- 10000FR\$ À L'INSCRIPTION
- 15000FR\$ LE 15 AOÛT
- 15000 FR\$ LE 15 SEPTEMBRE

DÉBUT DES INSCRIPTIONS

**A PARTIR DU
21 JUIN**

DURÉE DES COURS

**15 JUILLET
AU 15 OCTOBRE
DU LUNDI AU DIMANCHE**

CONTACTS : +228 90 77 18 29 / 90 10 17 70 / 90 87 36 47 / 97 09 56 27

ISMAC : FACE CAMP MILITAIRE D'ADIDOGOMÉ DERRIÈRE
L'ANCIEN COLLÈGE ESSOR